



XI. — Arquebuserie et artillerie.

N° 488.026

4. — ARMES DIVERSES ET ACCESSOIRES.

Grenade à main.

M. JACQUES ALFRED MATHEY-DORET résidant en Suisse.

Demandé le 3 août 1915, à 15^h 22^m, à Paris.

Délivré le 24 mai 1918. — Publié le 13 août 1918.

L'objet de la présente invention est une grenade à main dont l'enveloppe, de forme appropriée, est constituée par des fragments ou morceaux de matière dure quelconque, tels que : graviers, silex, granits concassés, morceaux de fer, fonte, acier, plomb, grenaille, verre, etc., le tout aggloméré avec du ciment ou mortier de ciment, cette enveloppe renfermant la charge d'explosif et un ou plusieurs détonateurs dont une partie fait saillie au dehors.

Le dessin ci-annexé, représente à titre d'exemple, une forme de l'objet de l'invention.

La grenade comporte l'enveloppe *a* formée de l'aggloméré indiqué, au ciment ou mortier de ciment, comportant des morceaux ou fragments *b* de matière dure quelconque, telle que : métaux, pierres, etc. Cette enveloppe renferme un sac *d* d'explosif quelconque *c*, lydite, mélinite, cheddite, etc.; ce sac est en papier, toile ou autre matière de préférence imperméabilisée et fixé aux extrémités des détonateurs *e*, il peut être entouré de plus par une enveloppe ou grillage métallique *f*, fixé de même aux détonateurs.

Les détonateurs sont eux-mêmes noyés

dans l'enveloppe de ciment ou mortier et leur percuteur *g* fait saillie hors de cette dernière.

La fabrication de cette grenade à main est des plus simples et peut être effectuée avec le minimum de matériel possible. Il suffit, pour cela, de fragments de matière dure, de ciment et d'un moule en bois ou en métal. Le sac d'explosif muni du ou des détonateurs étant préparé, il est placé dans le moule et entouré de l'aggloméré dont il est parlé plus haut, puis comprimé et séché.

RÉSUMÉ.

Grenade à main caractérisée en ce que l'enveloppe, de forme appropriée, est constituée par des fragments ou morceaux de matière dure quelconque, tels que : graviers, silex, granits concassés, morceaux de fer, fonte, acier, plomb, grenaille, verre, etc., le tout aggloméré avec du ciment ou mortier de ciment, cette enveloppe renfermant la charge d'explosif et un ou plusieurs détonateurs dont une partie fait saillie au dehors.

JACQUES ALFRED MATHEY-DORET.

Par procuration :

Hippolyte Jossx.

Prix du fascicule : 1 franc.